

# **Luttes de femmes - La manifestation du 25 novembre et la grève de décembre 1995, un mouvement social puissant et « sexué »**

lundi 25 janvier 2016, par [TRAT Josette](#) (Date de rédaction antérieure : 1er décembre 2015).

**Sur le coup, la participation de dizaines de milliers de femmes (et d'hommes) à la manifestation du 25 novembre 1995 en défense des droits des femmes avait constitué pour la plupart des militant-e-s une relative surprise. En réalité, elle donnait le signal de départ du plus puissant mouvement social que la pays ait connu depuis Mai 68.**

Sommaire

- [« La » manif du 25 novembre](#)
- [Les femmes actrices à part](#)
- [Des questions toujours d'actua](#)

## **Un mouvement social puissant et « sexué » [1]**

En octobre-novembre, un mouvement étudiant se développait, en particulier dans les universités de province. Les 10 octobre puis 24 novembre, succès des journées nationales de grève appelées par les fédérations de fonctionnaires, auxquelles s'étaient joints la plupart des syndicats des entreprises publiques. Le 25 novembre, journée de manifestation à Paris, Bordeaux, Marseille, etc. pour défendre les droits des femmes. Enfin, en décembre, la vague de grèves dans les entreprises et la fonction publiques, ainsi que les manifestations massives à Paris et en province déferlèrent sur le pays, conduisant les observateurs à faire référence à Mai 68, pour la puissance du mouvement.

Dans toutes ces mobilisations, les femmes étaient non seulement présentes mais actives. Pourtant, après les journées de grève de la fonction publique et les manifestations du 25 novembre, les femmes devinrent invisibles, pour les medias de l'époque mais pas seulement.

## **« La » manif du 25 novembre**

Le 25 novembre 1995, 40 000 personnes manifestaient à Paris en faveur des droits des femmes. Pour la première fois depuis 1979, plusieurs dizaines de milliers de femmes... et d'hommes, toutes générations mêlées se retrouvaient massivement dans les rues de Paris, dans un cadre unitaire pour le droit à l'avortement et à la contraception, le droit à l'emploi, pour une réelle égalité entre les femmes et les hommes et contre la remontée de l'ordre moral. Pour la première fois, et c'était un véritable tournant, la CGT et le PCF (en crise depuis l'effondrement du bloc soviétique) appelaient à cette manifestation aux côtés de féministes autrefois honnies. Plusieurs facteurs expliquent le succès d'une telle manifestation tant à Paris qu'en province.

D'abord, le travail de sensibilisation en profondeur opéré depuis 1990 par la Coordination des

associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC). La CADAC s'était créée pour riposter aux attaques des commandos anti-avortement dans les hôpitaux ou les cliniques privées : entre 1990 et octobre 1995, une centaine d'attaques de ce type avaient été recensées. Suite à l'action de la CADAC, une nouvelle loi présentée par la ministre socialiste Véronique Neiertz avait été votée en janvier 1993, définissant le « délit d'entrave à l'IVG ». La CADAC s'était créée également pour exiger de nouveaux moyens pour le fonctionnement des centres d'interruption volontaire de grossesse : à Paris par exemple, en 1995, 65 % des avortements étaient pratiqués dans des cliniques privées faute de moyens suffisants dans les hôpitaux publics ; 5000 Françaises devaient encore se rendre à l'étranger (en Hollande ou en Grande-Bretagne) pour avorter en raison des délais trop courts autorisés à l'époque par la loi française (dix semaines de grossesse).

Le deuxième facteur était l'inquiétude soulevée par l'offensive des associations « pro-vie », la remontée de l'extrême droite en France et la formation du nouveau gouvernement. En janvier 1995, 10 000 personnes manifestaient dans les rues de Paris à l'appel d'associations catholiques intégristes et de l'extrême droite pour exiger l'abrogation de la loi autorisant les avortements. Par ailleurs, les actions des commandos anti-avortement se multipliaient et leurs auteurs bénéficiaient d'une très grande indulgence de la part de la Justice.

En juin 1995, le Front national gagnait pour la première fois des élections municipales dans trois villes du sud de la France. En juin 1995 encore, au moment du vote de la loi d'amnistie destinée à passer l'éponge sur les délits « mineurs », comme c'est la coutume après chaque élection présidentielle, le nouveau gouvernement proposait d'inclure l'action de ces commandos dans la liste ! Grâce à la vigilance de la CADAC, des associations féministes et des députés de gauche, cette proposition capota mais elle montrait bien que les membres de ces commandos avaient des relais au sein même du gouvernement et des institutions parlementaires [2].

A ces menaces s'ajoutaient celles concernant le droit à l'emploi des femmes déjà gravement mis en cause par le développement accéléré du temps partiel et des emplois précaires [3] ainsi que par les projets de la ministre chargée de la « solidarité entre les générations », M<sup>me</sup> Codaccioni. Elle projetait en effet d'étendre l'allocation parentale dès la naissance du premier enfant [4]. Ce type de politique « familiale » avait pour but délibéré d'inciter les jeunes mères à quitter le marché du travail et à faire reposer sur les épaules des femmes principalement les soins et l'éducation des jeunes enfants. [5]

Le dernier facteur fut enfin le caractère international de cette offensive des intégristes religieux et de l'extrême droite. Plusieurs reportages à la télévision sur la situation aux USA [6] et l'écho des débats qui avaient eu lieu à la conférence internationale de Pékin avaient en effet sensibilisé une large partie de l'opinion concernant les menaces qui pesaient sur la liberté des femmes de choisir leur mode de vie et les libertés d'expression de toutes et tous.

C'est ce qui explique sans doute l'écho qu'a rencontré la proposition de la CADAC auprès des diverses associations et organisations de gauche d'organiser une grande manifestation unitaire. Et c'est probablement ce caractère unitaire exceptionnel qui a assuré le succès d'une telle initiative. 149 associations (féministes, antifascistes, de lutte contre le chômage etc.) et organisations politiques et syndicales de gauche avaient en effet répondu à l'appel. Deux grandes confédérations manquaient au plan national : FO et la CFDT [7]. Cette manifestation unitaire et massive surprit par son ampleur aussi bien les observateurs que les organisatrices. Mais le fait est qu'elle concentrait une forte indignation contre la mise en cause de droits considérés comme fondamentaux et conquis de haute lutte par la « génération de 1968 » : le droit à l'avortement libre et remboursé par la sécurité sociale, le droit au travail des femmes, le droit de choisir son mode de vie (mariage ou non, hétéro ou homosexualité, etc.). Les jeunes découvraient brutalement que ces droits n'étaient pas définitivement acquis et qu'il fallait se remobiliser pour les défendre.

## Les femmes actrices à part entière

Au moment même où se dispersait dans la joie cette grande manifestation, commençait la longue grève de décembre 1995 qui allait ébranler par son ampleur et sa détermination l'autorité du premier ministre Alain Juppé, voire celle du président de la République.

Les médias de l'époque eurent très largement tendance à décrire cette grève comme un mouvement neutre, voire purement masculin. La tentation était d'autant plus grande que les secteurs moteurs (et paralysants de la vie économique) dans la lutte étaient les roulants de la SNCF et les conducteurs de la RATP, bastions très masculins dans le monde salarié. Ils réintroduisaient, de plus, des symboles très anciens de la lutte de classe traditionnelle avec les piquets de grève autour des feux, les fumigènes spectaculaires etc. Mais à la SNCF, il y avait aussi des femmes (dans les bureaux et le secteur commercial principalement [8]) ; par ailleurs ce mouvement n'aurait pas eu un tel impact s'il n'avait pas été relayé par d'autres secteurs mixtes et plus féminisés du salariat.

Or, comme l'avait montré l'enquête réalisée par l'équipe des *Cahiers du féminisme* au lendemain de la grève [9], dans tous les secteurs, de nombreuses femmes n'avaient pas hésité à s'investir activement dans l'animation de la grève.

A Rouen, par exemple, les cheminots (après le mouvement des étudiants) étaient à l'avant-garde de la grève dans toute l'agglomération mais les femmes salariées n'étaient pas en reste. Les cheminots étaient partis en grève les premiers, appelant l'ensemble de la population à les rejoindre dans la lutte « pour le retrait du Plan Juppé, pour la défense des acquis sociaux et des services publics ». Ils s'étaient déplacés pour convaincre les postiers des centres de tri de les rejoindre dans la grève ; enfin, ils avaient donné l'exemple d'une organisation très démocratique de la grève par le biais d'un « comité d'organisation » composé des délégués élus des assemblées générales de grévistes et des représentants syndicaux. Et c'est à la « fosse » (nom donné à l'atelier de réparation des locomotives) que se tenait quotidiennement un meeting avec tous les secteurs en lutte dans la ville, et ils étaient nombreux.

A côté des agents de l'EDF et des postiers du centre de tri (secteurs plutôt masculins), on retrouvait des salarié-e-s de l'hôpital psychiatrique, de la Caisse nationale d'épargne, des écoles primaires, de la Caisse primaire d'assurance maladie (établissement à statut privé), secteurs où les femmes étaient en forte proportion, voire en majorité. Là, comme dans bien d'autres villes, les institutrices (et instituteurs) du primaire ont reconduit la grève quotidiennement pendant plus de quinze jours. Ceci n'était pas nouveau pour elles. Mais c'était la première fois qu'elles poussaient aussi loin l'organisation démocratique de la grève avec la mise sur pied, sur l'ensemble de l'agglomération, d'un « comité d'organisation » de l'enseignement primaire, constitué des délégué-e-s élu-e-s des assemblées générales de grévistes et des représentant-e-s des syndicats, suivant en cela l'exemple des cheminots.

C'était la première fois également que des liens interprofessionnels aussi larges se nouaient sur la ville entre des secteurs aussi différents, ceci dans une ambiance très chaleureuse, d'après tous les témoignages. Là et ailleurs, les femmes ont été des actrices à part entière du mouvement social et pas seulement des spectatrices bienveillantes.

## Des questions toujours d'actualité

Cette question des services publics n'était pas nouvelle en France. Elle avait déjà été au cœur d'un certain nombre de luttes dans notre pays. En 1974, les postier-e-s s'étaient mobilisé-e-s contre la

privatisation des PTT et les suppressions d'emplois ; les cheminots avaient également soulevé cette question à plusieurs reprises. Mais certaines luttes furent particulièrement emblématiques dans ce domaine. Ce furent celles des infirmières en 1988-1989 et des assistantes sociales en 1991-1993. Les unes refusaient la dégradation des conditions de travail à l'hôpital qui mettait en danger la qualité des soins au sens large du terme ; les autres dénonçaient des politiques publiques qui, loin d'éradiquer la pauvreté et les atteintes aux droits fondamentaux des citoyen-ne-s (droit au travail, au logement, à la santé etc.) se contentaient de « gérer » l'exclusion.

Ces luttes sous « hégémonie féminine » étaient restées très isolées mais elles avaient donné lieu à une mobilisation massive de ces personnels au plan national, à travers des coordinations qui avaient soulevé des questions essentielles comme celle de la place des femmes dans le salariat [10] ou celle de l'organisation démocratique des luttes avec des AG, des délégué-e-es et des porte-paroles élu-e-s.

Un goût d'inachevé saisit les manifestant-e-s fin décembre. Néanmoins, ce mouvement avait été l'occasion d'amorcer des débats sur la question des sans-logis et plus largement des « sans-droit » [11], de la précarité, de la baisse du temps de travail, de la notion de « qualité » en matière de services publics et de santé, ainsi que sur l'Europe. Certains ont dit que ce mouvement était la première grève « contre l'Europe de Maastricht ». Ce n'est pas faux. Le gouvernement de l'époque (et les suivants) n'a pas cessé, en effet, de justifier les choix de rigueur budgétaire (pour les salarié-e-s) par les « contraintes » imposées par la construction européenne etc. Dans ce vaste mouvement social (au-delà des particularités de chaque secteur), chacun-e sentait bien qu'une protection sociale et des services publics de qualité restaient les filets indispensables pour éviter que ne s'aggravent encore les inégalités sociales.

Quelles que soient les limites de ce mouvement social, il donna un nouveau souffle à la vie politique et permit à des secteurs traditionnellement marginalisés de faire entendre leur voix, comme les sans-papiers à partir de mars 1996, les intermittents du spectacle ou les chômeurs en décembre 1996, etc.

Du côté du mouvement féministe, après le 25 novembre 1995 et sous la pression du mouvement social, le collectif unitaire de préparation à la manifestation se transforma en collectif unitaire de préparation à des Assises nationales pour les droits des femmes. Pendant plus d'un an, des commissions de travail furent mises en place à Paris et dans les régions. Ces assises nationales furent préparées par des assises régionales dans certaines grandes villes comme Lille, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Clermont-Ferrand, etc. Elles avaient comme objectif de faire « un état des lieux » des rapports sociaux de sexe en France à la veille du nouveau millénaire et d'élaborer une ou des plateformes unitaires pour élargir le rapport de forces en faveur des droits des femmes. En mars 1997, le succès fut au rendez-vous : deux mille femmes venues des différentes composantes de la gauche, de tout l'hexagone, des Antilles ou d'autres pays européens se retrouvèrent à Paris pour exiger de nouvelles avancées pour l'égalité entre femmes et hommes [12].

Des collectifs locaux apparurent dans plusieurs villes et se coordonnèrent régulièrement. Le Collectif national pour les droits des femmes lutta notamment pour une baisse massive du temps de travail, sans flexibilité ou baisse de salaire ; contre le temps partiel imposé, pour un service public de la petite enfance, etc. De plus, tous les ans, plusieurs centaines de syndicalistes (majoritairement des femmes) de la FSU, de la CGT et de Solidaires ou membres d'autres syndicats se retrouvent à la veille du 8 mars. Toutes choses qui témoignent du souci des animatrices du CNDF de faire converger luttes féministes et luttes de classe. Le CNDF joua et joue encore un rôle central dans la coordination des luttes contre les violences faites aux femmes.

Néanmoins, au fil des années, il se vida en partie de sa substance quand de nouvelles lignes de clivage traversèrent le monde féministe à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, même s'il continue de jouer un rôle

non négligeable dans les mobilisations unitaires en faveur des femmes.

## **Josette Trat**

### ***Bibliographie***

Jacqueline Heinen et Josette Trat, « Femmes et hommes dans le mouvement social », *Cahiers du GEDISST* n° 18, L'Harmattan, Paris, 1997.

Josette Trat (coordinatrice), *Les Cahiers du Féminisme dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes, 1977-1998*, Syllepse, Paris, 2011.

---

### **P.-S.**

\* « 1995, un mouvement social puissant et « sexué » ». Paru dans la Revue L'Anticapitaliste n°71 (décembre 2015) :

<https://npa2009.org/idees/histoire/1995-un-mouvement-social-puissant-et-sexue>

---

### **Notes**

[1] Selon l'expression de la sociologue Danièle Kergoat en 1992, dans le livre collectif « Les infirmières et leur coordination », aux éditions Amarre.

[2] Dans le nouveau gouvernement, en effet, plusieurs personnalités s'avéraient être des membres de l'Opus Dei, cette véritable « garde blanche » du Vatican comme l'écrivait François Normand (« Le Monde diplomatique », septembre 1995).

[3] En France, le temps partiel avait connu un développement très important depuis le début des années quatre-vingt. Au milieu des années 1990, près de 16 % des emplois étaient à temps partiel. C'était le cas de 30 % des emplois occupés par les femmes et de 5 % de ceux occupés par les hommes (« INSEE première », n°467, juin 1996).

[4] Créée en 1985, par G. Dufoix (ministre PS) pour les mères de trois enfants qui cessaient leur travail dans certaines conditions, cette allocation parentale d'éducation avait été étendue aux mères de deux enfants en juillet 1994. Les personnes qui « choisissaient » l'APE étaient des femmes dans 99 % des cas. Une enquête sur les mères allocataires de deux enfants (Cédric Afsa, 1996) avait démontré également combien l'APE avait fortement incité les mères au chômage ou avec des contrats précaires à quitter le marché du travail. Un tournant dans l'histoire de l'emploi féminin qui jusqu'alors s'était traduit par une hausse régulière du taux d'activité des mères de jeunes enfants !

[5] Ce projet, faute de moyens financiers, fut abandonné par le deuxième gouvernement Juppé.

[6] La presse française s'était fait l'écho de la reprise des attentats à la bombe contre des cliniques pratiquant l'avortement aux USA (« Libération », le 23/1/97).

[7] Mais FO-PTT et plusieurs fédérations CFTD soutenaient également cette manifestation.

[8] A la SNCF, au 31/12/94, les femmes représentaient un peu plus de 12 % de l'ensemble des effectifs globaux (tous statuts et temps de travail confondus). Mais elles représentaient 63 % des contractuels (statut précaire, temps partiel imposé majoritaire). Par ailleurs on comptait moins d'une quinzaine de femmes sur près de 17 000 agents de conduite (chiffres extraits de « Expressions de femmes », journal des adhérentes, militantes de la CFDT cheminots du 3 juillet 1995).

[9] « Cahiers du Féminisme » n° 75-76, hiver-printemps 1996.

[10] Dans ces professions exercées longtemps par des religieuses, les pouvoirs publics ont longtemps compté sur le sens du dévouement de ces salariées. Les infirmières et les AS alors en lutte revendiquaient en premier lieu un statut de salariées à part entière et la reconnaissance de leurs « compétences professionnelles » et en conséquence conditions de travail ainsi que des augmentations de salaire dignes de ce nom.

[11] Différentes associations (parmi lesquelles AC !, le DAL, etc.) luttant aux côtés des « sans-droit » se regroupèrent pour constituer un pôle contre l'exclusion dans le mouvement social. Un appel fut lancé à la veille de la manifestation du 12 décembre à Paris, réclamant une « réduction massive du temps de travail sans baisse des salaires afin que chacun, français et immigré, accède à un emploi et réintègre ses droits ».

[12] Pour un compte-rendu détaillé de ces assises, cf. « En avant toutes. Les Assises pour les droits des femmes », Le Temps des cerises, Pantin, 1998.